

FO DGFIP 66 adresse ses plus sincères félicitations à Delphine IRISSARI, suite à son élection au poste de déléguée départementale des services sociaux. Dans un contexte social difficile qui n'épargne pas les agents des Finances, la tâche s'annonce ardue !

Cependant, la parité syndicale dans sa totalité, représentante de tous les agents du Ministère des Finances au CDAS, s'inquiète du fonctionnement de la délégation des services sociaux avec 1 agent en moins, a fortiori dans un contexte de « ré allocation des ressources » prévu par le Secrétariat Général pour les délégations départementales. Malgré une période d'intérim passée sans problème grâce à l'implication et le sérieux des personnels, cette situation ne peut durer.

Nous nous sommes donc inquiétés de cette situation et avons interpellé M METOIS, en sa qualité de président du CDAS.

Vous trouverez ci dessous le courrier adressé au DGFIP en date du 26 avril 2011.

Monsieur le Président du CDAS,

Nous nous réjouissons de l'élection de notre nouvelle déléguée des services sociaux. La quasi unanimité faite lors du vote atteste de la qualité de la personne retenue. Cependant, voilà plus de 9 mois que la délégation, sous « tutelle » de notre nouvelle déléguée, fonctionne avec un agent de moins, soit 33% de vacance d'emploi. Même si, grâce à une implication et un sérieux encore plus grand, le travail rendu ne s'en soit pas ressenti, il est inconcevable que cette situation perdure. Elle va forcément user ces agents qui ne pourront plus assurer sereinement leurs missions, si diverses et si importantes pour l'ensemble des agents de Finances.

Aussi, nous vous demandons de pourvoir le plus rapidement possible le poste d'assistant, vacant à la délégation des services sociaux, afin de permettre à notre nouvelle déléguée de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Comme le Secrétariat général l'a déjà fait savoir, il veut procéder à une ré allocation des moyens de façon progressive, sur la base des départs à la retraite et des opportunités d'évolution ou de réintégration qui pourront être offertes aux agents concernés. Nous ne voulons pas que ce poste, laissé vacant à notre délégation, soit une opportunité pour le Secrétariat Général de supprimer encore un emploi au ministère des Finances.

Un appel rapide à candidature pour le poste d'assistant de délégation auprès de l'ensemble des agents du Ministère des Finances serait un geste fort de votre part rassurant les agents des Finances de votre soutien et votre considération pour leurs situations souvent très difficiles.

Nous ne doutons pas que votre souci de transparence vous obligera à nous tenir informés rapidement de votre décision ainsi que de l'avancée de vos recherches.

Cordialement,

La parité syndicale

Vos représentants au CDAS : Françoise PRINTEMPS, Henri VILARO